



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 2858

Texte de la question

GRIPPE AVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Door. Ma question sera sans doute plus consensuelle...

Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, les communications récentes de l'Organisation mondiale de la santé confirment, pour la première fois, une transmission d'homme à homme du virus H5N1 de la grippe aviaire au sein d'une famille indonésienne. Elles n'ont donc pas manqué, ces derniers jours, de raviver les craintes que la menace d'une pandémie fait planer sur le monde.

En tant que rapporteur de la mission d'information sur la grippe aviaire, j'ai remis ce matin même à la mission notre troisième rapport centré sur l'état de préparation de notre pays, consacré principalement à l'organisation des soins de ville et des soins hospitaliers. Or ces derniers éléments sont de nature à rappeler que notre vigilance, face au risque pandémique, ne peut pas se relâcher, qu'il ne faut pas baisser la garde et que notre pays doit continuer à se préparer au mieux pour faire face à cette menace.

Aussi, monsieur le ministre, pourriez-vous faire part à la représentation nationale des informations qui sont les vôtres quant à la situation épidémiologique internationale, mais aussi de l'état actuel de préparation de la France ? Pouvez-vous nous indiquer les prochaines actions que vous comptez mettre en oeuvre afin d'approfondir cette préparation qui, il faut le rappeler, n'a pas manqué d'être saluée et reconnue au niveau international comme étant l'une des plus avancées ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur le député, vous avez raison de le souligner : l'information donnée la semaine dernière par l'Organisation mondiale de la santé est à prendre avec le plus grand sérieux. Pour la première fois, l'OMS a pu démontrer qu'il y avait eu une transmission d'homme à homme. Cela étant dit, ce que l'OMS a voulu préciser, c'est que cette mutation du virus n'est pas significative, autrement dit que le virus n'a pas, pardonnez-moi cette image, trouvé la clé qui lui permettrait de se propager facilement d'homme à homme. C'est pourquoi tous les experts ont bien précisé que nous ne sommes pas au début d'une pandémie. Il est important de le rappeler.

Cependant, il faut être attentif à tout et partout et, aujourd'hui, la priorité est notamment d'aider l'Indonésie à contenir, à maîtriser l'épizootie due au virus qui touche les oiseaux et les volailles. Voilà pourquoi, comme la France l'a fait en respectant les engagements pris à Pékin, il est nécessaire que tous les moyens financiers promis à Pékin arrivent sur le terrain en Indonésie, comme dans tous les pays aujourd'hui en première ligne face à la grippe aviaire.

Au-delà des intentions affirmées à Pékin par la communauté internationale, il faut aussi aider les pays qui sont concernés par la grippe aviaire à monter des projets de prévention et d'anticipation. C'est aussi cette logique qui doit aujourd'hui guider les pas de la communauté internationale.

Concernant la France, l'Organisation mondiale de la santé a souhaité que nous restions au même niveau de vigilance, le niveau 3A. Cela ne nous empêche pas, comme l'ont souhaité le Président de la République et le Premier ministre, de continuer à améliorer en permanence notre état de préparation. Cela implique d'avoir réservé des vaccins, de disposer de médicaments et de masques, mais aussi de mobiliser tout le dispositif de

santé, les professionnels libéraux comme les hospitaliers, en nous fixant un objectif : pour la fin de l'année, dans chaque département, au moins une réunion devra avoir eu lieu avec les professionnels de santé et, dans chaque établissement, au moins un exercice devra avoir été effectué pour que chacun sache exactement quoi faire en cas de pandémie.

Enfin, le système de santé ne serait pas seul concerné en cas de pandémie. Nous devons aussi mobiliser l'ensemble de la société pour savoir, dans des situations qu'on peut qualifier d'"extraordinaires", comment garder une vie la plus ordinaire possible. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2858

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2006